

FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE

COMPTE-RENDU

REUNION du CONSEIL d'ADMINISTRATION

du 19 septembre 2012, à 14 h 00
à Saint-Barthelémy-de-Séchilienne

Le Conseil d'Administration de la FAI a été accueilli à Saint-Barthelémy-de-Séchilienne par son Maire et Conseiller Général Gilles STRAPPAZZON qui a participé à nos travaux.

Présents : Denis REBREYEND, Joseph NIER, Maurice BALLY, Catherine GADAUD (DDPP), René JACQUIN (Chambre d'Agriculture), Alain HARET (SITADEL), Baptiste NETTIER (IRSTEA), Florent SALVI, Jean-Rémy OUGIER, Constant PLANÇON, Roland BOUVIER, Camille GIROUD.

Présents au titre de l'équipe technique : Bruno Caraguel, Christophe Moulin, Véronique Bordel.

Absents avec pouvoir : Christian NUCCI (CGI), Roger GIRAUD, Louis CHARPENTIER, Christine FAVRE (SAT), Vincent CHARRIERE, Michel DIDIER (ABI), Xavier JURY.

Se sont excusés : Stéphane WEISS (CRRRA DADR), Claire DUBOIS (ONF).

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Points à l'ordre du jour

1	<i>VIE ASSOCIATIVE, GESTION DE L'ASSOCIATION</i>	6
1.1	Renouvellement du poste de secrétaire au Bureau	6
1.2	Composition de l'équipe technique de la FAI	6
1.3	Point sur la situation fiscale de la FAI	7
1.4	Point d'information sur la communication	8
1.5	Budget prévisionnel 2012	8
1.6	Perspectives budgétaires 2013, nouveaux projets et partenariats	8
1.7	Prochaine Assemblée Générale et prochains Conseils d'Administration	9
1.8	Bilan de la journée des alpagistes 2012 au Charmant Som	9
2	<i>COMPORTEMENT DE PREDATION DES VAUTOURS FAUVE</i>	9
2.1	Historique des témoignages	10
2.2	Démarches engagées par la FAI et partenaires	10
2.3	Prédation du loup	11
3	<i>SERVICES GROUPES EN ALPAGE</i>	12
3.1	Situation des dépenses d'hélicoptages groupés et évacuation des animaux morts en alpage	12
4	<i>POINT SUR L'ACTUALITE DES ALPAGES</i>	12

Extraits des délibérations, CA du 19 septembre 2012 à 14h00

1 VIE ASSOCIATIVE, GESTION DE L'ASSOCIATION

1.1 Renouvellement du poste de secrétaire au Bureau

Par absence de candidat, le poste de Secrétaire reste à pourvoir.

1.2 Composition de l'équipe technique de la FAI

Départ et remplacement de Pierre-Julien COURNIL : *A partir d'un profil de poste centré sur la relation aux Territoires Pastoraux et sur l'émergence de projets économiques mobilisant les ressources pastorales, l'équipe technique est chargée de procéder au recrutement afin de conserver et de développer cette capacité d'action pour la Fédération des Alpes de l'Isère.*

Engagement sous contrat d'apprentissage d'un élève informaticien : *Devant le fait que la mise en place des 2 bases de données Projets d'améliorations pastorales et Bourse d'emploi sont très attendues et qu'il convient de développer une technicité particulière (pour les rendre accessibles depuis l'extérieur et avec un minimum d'efficacité et de sécurité), il est convenu d'engager une personne en contrat d'apprentissage et le coordinateur est chargé de procéder au recrutement nécessaire.*

Reconduction du poste d'apprenti technicien : *Suite à la fin de contrat et au départ de Magali BOULEMNAKHER, Teddy RASSELE pourra être recruté sous réserve de l'obtention de son BTS. Il travaillera principalement avec Jean-Marie sur les techniques de contention et de domestication des troupeaux, ainsi que sur d'autres missions techniques à préciser.*

1.3 Point sur la situation fiscale de la FAI

Véronique Bordel a constitué le dossier d'instruction et l'a adressé aux Services Fiscaux. En ce moment, le dossier est à l'instruction et un échange téléphonique est à programmer dans les jours prochains.

Si elle est connue, la réponse des services fiscaux sera proposée au prochain Conseil d'Administration.

1.4 Point d'information sur la communication

La stratégie de communication mise en place montre son efficacité ; les relations entre la FAI et les médias sont devenues plus faciles et constructives. La prochaine rencontre avec la presse est à prévoir début octobre 2012.

Le Conseil d'Administration est favorable à l'utilisation de la photo montrant la descente dans la neige des brebis de l'Oule dans la mesure où elle met en valeur les solidarités en montagne.

1.5 Budget prévisionnel 2012

Le Conseil d'Administration valide le budget prévisionnel présenté et autorise le Président et le coordinateur à engager les demandes de financements nécessaires pour sa réalisation.

1.6 Perspectives budgétaires 2013, nouveaux projets et partenariats

Le Conseil d'Administration valide les programmes prévisionnels 2013 présentés et autorise le Président et le coordinateur à engager ces projets et les demandes de financements nécessaires pour leur réalisation.

En ce qui concerne les nouveaux axes de travail, le Conseil d'Administration est favorable à l'exploration des nouveaux partenariats proposés. En ce qui concerne le projet de gestions

pastorales des zones humides et tourbières en Belledonne, l'équipe est chargée de l'engagement de ce projet dans la mesure où il s'inspire des approches construites dans le cadre du projet "Agrifaune" en Belledonne (pour mémoire, monté avec la Fédération des Chasseurs et l'Office Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage). En ce sens, il conviendra de veiller à ce que les approches pastorales et environnementales se fassent "d'égal à égal", que les éleveurs, les propriétaires et autres acteurs économiques des alpages soient impliqués très en amont et respectés en tant que gestionnaires des espaces et des ressources pastorales.

1.7 Prochaine Assemblée Générale et prochains Conseils d'Administration

Calendrier des Conseils d'Administration à venir :

*-CA de validation des programmes d'améliorations pastorales et de fin d'année, le **mercredi 19 décembre 2012 à Rives, à la Maison de l'Élevage (GDS).***

1.8 Bilan de la journée des alpagistes 2012 au Charmant Som

La journée des alpagistes est un temps fort. Son organisation doit permettre de se retrouver avec un sujet stratégique.

2 COMPORTEMENT DE PREDATION DES VAUTOURS FAUVE

2.1 Historique des témoignages

2.2 Démarches engagées par la FAI et partenaires

La FAI reste en relation avec les structures compétentes sur la question du vautour, afin de transmettre les témoignages des éleveurs et des bergers, de comprendre les causes des changements de comportements et d'être en mesure de les prévenir. Un article sera publié dans le prochain Echo des Alpages prévu pour fin octobre début novembre 2012.

2.3 Prédation du loup

Synthèse des échanges du Conseil d'Administration : *Il faut remettre au centre de la biodiversité l'homme et l'élevage. Il faut entendre la parole des éleveurs et des bergers dans la difficulté face au loup. La démarche engagée doit permettre de contribuer à la discussion, voir d'engager des prélèvements des loups.*

Il faut articuler le discours sur le fait que les alpages contribuent à la protection de biotopes, des économies locales, et mobiliser aussi le public dans cet axe.

Dans un premier temps, un article faisant le point sera intégré dans le prochain Echo des alpages, portant à connaissance les chiffres relatifs aux prédatations.

3 SERVICES GROUPES EN ALPAGE

3.1 Situation des dépenses d'hélicoptages groupés et évacuation des animaux morts en alpage

Afin de maintenir le service d'évacuation hélicoptée des animaux morts en alpage, la FAI et la DDPP proposent, pour améliorer l'efficacité de ce service, de traiter des points suivants :

-Simplifier la procédure de mobilisation de l'évacuation hélicoptée des animaux morts avec cette nouvelle organisation testée en 2012 ;

-Mobiliser FranceAgriMer pour le dépassement 2012 (pour près de 5.000 €), puis pour l'ensemble des missions hélicoptées d'animaux à partir de 2013 ;

-Préparer l'organisation pratique pour la saison 2013, y compris les coûts restant à la charge des bénéficiaires.

4 POINT SUR L'ACTUALITE DES ALPAGES

Les échanges relatifs à l'actualité des alpages ont eu lieu au cours du CA et sont mentionnés dans les différents chapitres du présent compte-rendu.

Compte Rendu

CA du 19 septembre 2012

à Saint-Barthélemy-de-Séchilienne

Accueil et présentation de la commune de Saint-Barthélemy-de-Séchilienne

Mr Gilles STRAPPAZZON accueille les participants et fait une rapide présentation de la Commune de Saint-Barthélemy-de-Séchilienne. Il rappelle l'histoire de l'île Falcon, que les habitants ont dû quitter en raison des risques d'éboulements. Ne pouvant plus être habitée en raison des risques naturels, et en raison de l'impossibilité d'y faire aucun aménagement permettant le stationnement des personnes, la plaine de l'île Falcon sera un Espace Naturel Sensible (ENS) pour satisfaire à l'obligation d'entretien. Ce site va également être mobilisé dans la lutte contre les inondations en protection de Grenoble. Il est constitué d'une vaste plaine enherbée avec des haies et bois.

Denis REBREYEND fait la proposition de penser à une gestion pastorale collective pour la mise en valeur et l'aménagement de cet ensemble de 200Ha. Elle est à travailler. Un gestionnaire pour ce site est en train d'être mandaté.

Par ailleurs, à la suite des différents échanges, Gilles STRAPPAZZON insiste également sur la nécessité de prendre en considération les questions foncières dans les préoccupations d'aménagement de l'espace. Selon lui, ce point est à mettre en lien avec les évolutions climatiques, les pressions urbaines, les logiques de développement économique.

Denis REBREYEND remercie le Maire et son Conseil municipal pour l'accueil et ouvre la séance du Conseil d'Administration.

1 VIE ASSOCIATIVE, GESTION DE L'ASSOCIATION

1.1 Renouvellement du poste de secrétaire au Bureau

Jean-Yves SILLANS, Secrétaire, est démissionnaire, à remplacer.

Par absence de candidat, le poste de Secrétaire reste à pourvoir.

1.2 Composition de l'équipe technique de la FAI

1.2.1 Départ de Pierre-Julien CURNIL

Il a été stagiaire puis apprenti à la FAI, et il est très impliqué dans l'association, mais il construit d'autres projets. Le poste dont il a la charge est centré sur le rapport aux PPT, aux axes de repérage des possibilités en matière d'économie montagnarde, l'organisation et la maintenance du Système d'Information Géographique. Il a su mobiliser les diverses compétences de l'équipe au service des projets.

Départ et remplacement de Pierre-Julien CURNIL : A partir d'un profil de poste centré sur la relation aux Territoires Pastoraux et sur l'émergence de projets économiques mobilisant les ressources pastorales, l'équipe technique est chargée de procéder au recrutement afin de conserver et de développer cette capacité d'action pour la Fédération des Alpagnes de l'Isère.

1.2.2 Contrats d'apprentissage

Ces contrats permettent de développer des compétences temporaires ou de nouveaux axes de travail, en développant un lien privilégié avec des jeunes, des centres de formation et des équipes d'enseignants. Parmi les projets d'intervention de la FAI, 2 axes sont à développer cette année et peuvent faire l'objet de contrats d'apprentissage.

a Mise en place de bases de données informatiques partagées et accessibles aux partenaires ou en consultation

Dans le cadre de la convention de partenariat entre le CRRA et la FAI, il est prévu de mettre en place 2 bases de données informatiques.

- La première est destinée à la **gestion partagée des projets d'améliorations pastorales** afin d'assurer une bonne circulation de l'information et permettant d'y travailler à plusieurs et simultanément. Cette base de donnée sera accessible depuis l'extérieur et servira aux consultations préalables aux comités de pilotage des PPT, ainsi qu'au suivi des enveloppes pour les financeurs des projets et les territoires pastoraux. Sur cette dernière, il sera travaillé le principe de la mettre en lien avec le système de cartographie. L'objectif est de consolider la base de données interne existante et réalisée en 2010-2011 et d'aboutir à une version accessible de l'extérieur en test fin 2012 – début 2013.
- La seconde base de données a pour objectif de gérer la **bourse d'emploi**, de manière partagée avec l'ensemble des services pastoraux alpins, la Maison du Berger et de la Transhumance, les centres de formation, afin de permettre la publication électronique et gratuite des annonces (offres et recherches d'emploi) saisies à l'échelle des Alpes. L'objectif est de mettre en ligne cette bourse d'emploi en version test dans l'automne puis de manière fonctionnelle début 2013.

Engagement sous contrat d'apprentissage d'un élève informaticien : *Devant le fait que la mise en place des 2 bases de données Projets d'améliorations pastorales et Bourse d'emploi sont très attendues et qu'il convient de développer une technicité particulière (pour les rendre accessibles depuis l'extérieur et avec un minimum d'efficacité et de sécurité), il est convenu d'engager une personne en contrat d'apprentissage et le coordinateur est chargé de procéder au recrutement nécessaire.*

b Renfort de l'équipe technique

Magali BOULEMNAKHER a trouvé du travail suite à son apprentissage à la FAI, et ce poste d'apprentissage est vacant. Teddy RASSELE est candidat depuis plus de 2 ans à un contrat d'apprentissage à la FAI. Il a également un projet d'installation agricole en Belledonne. Il a réalisé un stage de découverte d'une semaine à la FAI dans le cadre de son orientation scolaire, a réalisé son mémoire de BTS sur la gestion de l'alpage du Pleyne et la relation avec les espaces favorables à la reproduction du tétras-lyre. De par ses compétences et sa sensibilité, son parcours, il est également intéressé par une contribution dans les domaines de compétences développés par Jean Marie DAVOINE.

Reconduction du poste d'apprenti technicien : *Suite à la fin de contrat et au départ de Magali BOULEMNAKHER, Teddy RASSELE pourra être recruté sous réserve de l'obtention de son BTS. Il travaillera principalement avec Jean-Marie sur les techniques de contention et de domestication des troupeaux, ainsi que sur d'autres missions techniques à préciser.*

1.3 Point sur la situation fiscale de la FAI

Véronique Bordel a constitué le dossier d'instruction et l'a adressé aux Services Fiscaux. En ce moment, le dossier est à l'instruction et un échange téléphonique est à programmer dans les jours prochains. Si elle est connue, la réponse des services fiscaux sera proposée au prochain Conseil d'Administration.

1.4 Point d'information sur la communication

1.4.1 Echo des Alpagnes

Le second N° de l'Echo des Alpagnes est paru courant juillet, il semble apprécié et il est demandé par les éleveurs, mais également par nos partenaires.

La SEA 73 prévoit une mise en page type d'un périodique répondant aux mêmes objectifs, ils sont prêts à nous permettre son utilisation. Cette publication est prévue par la SEA 73 sur un format A3. Il a également été évoqué le principe d'une bourse d'articles, permettant de faire circuler de l'information issue des autres départements et de mutualiser des éléments plus généralistes.

1.4.2 Rencontres avec la presse, communication

Pierre OSTIAN rappelle que les rencontres avec la presse permettent d'améliorer les relations entre l'équipe technique et les médias, de développer des cultures partagées et par conséquent de mieux parler des activités pastorales. La première a été organisée en mai, avant la saison pastorale, la seconde est prévue pour début octobre, en bilan de la saison pastorale. Elle permettra également d'annoncer le 10^{ème} festival du film Pastoralismes et Grands Espaces.

Par ailleurs, l'équipe de France Bleue Isère, qui travaille à une campagne de communication pour l'automne-hiver, propose d'utiliser une des photos de la FAI (récupération des brebis prises dans la neige à l'Oule) pour illustrer le thème des solidarités.

La stratégie de communication mise en place montre son efficacité ; les relations entre la FAI et les médias sont devenues plus faciles et constructives. La prochaine rencontre avec la presse est à prévoir début octobre 2012.

Le Conseil d'Administration est favorable à l'utilisation de la photo montrant la descente dans la neige des brebis de l'Oule dans la mesure où elle met en valeur les solidarités en montagne.

1.5 Budget prévisionnel 2012

Cf. Prévisionnel 2012 charges et produits en pièce jointe.

A ce jour, le budget prévisionnel 2012 se situe à l'équilibre, tout en consacrant 10.000 € au renforcement du fond de roulement qui demeure insuffisant.

Au niveau des charges, les efforts de réduction des dépenses se poursuivent et le prévisionnel intègre la réduction des frais financiers à 1.500 € (au lieu de 3.500 €), et un budget de 3.000 € consacré à 4 mois de contrat d'apprentissage (en lieu et place d'un budget stagiaire prévu à l'origine dans le cadre de la convention CRRRA).

Ce budget prévisionnel à l'équilibre intègre également le report sur 2013 des parts de produits relatives aux actions engagées mais qui ne seront sans doute pas terminées au 31/12/2012.

Le Conseil d'Administration valide le budget prévisionnel présenté et autorise le Président et le coordinateur à engager les demandes de financements nécessaires pour sa réalisation.

1.6 Perspectives budgétaires 2013, nouveaux projets et partenariats

1.6.1 Projets déjà engagés, en reconduction ou évolutions

Plusieurs projets sont en bonne voie. Les conventions avec les Conseils Général et Régional, ainsi que le programme Pastor@lpes, seront en évaluation en 2013, la poursuite de l'enquête pastorale est prévue. Un projet est en cours auprès du Massif des Alpes sur l'autonomie énergétique des chalets pastoraux. De nouveaux contacts ont été engagés en 2012 avec de nouveaux partenariats (Agence de l'eau, EDF, Communauté de Communes du Grésivaudan...). Ils seront à approfondir. Le programme Agrifaune en Belledonne pourrait également être reconduit d'une année en le centrant sur la valorisation et la relation aux domaines skiables.

Le Conseil d'Administration valide les programmes prévisionnels 2013 présentés et autorise le Président et le coordinateur à engager ces projets et les demandes de financements nécessaires pour leur réalisation.

1.6.2 Nouveaux axes de travail potentiels

Dans l'été, l'Espace Belledonne a organisé un RDV entre la FAI et l'Association AVENIR pour développer un projet de partenariat en faveur de la gestion pastorale des zones humides et tourbières en Belledonne et de la prévention des conflits qui pourraient intervenir entre gestion pastorale et préservation de ces zones. Par ailleurs, il est à noter que la question de l'eau est de plus en plus sensible, tant en matière d'accès à la ressource (alimentation des chalets, abreuvement des troupeaux) qu'en termes d'exigence relative à la qualité des eaux. Pour la FAI, ce type de projet permet de sortir des "positions de principe" générées par la méconnaissance des autres acteurs et l'absence de partenariat. Bruno CARAGUEL rappelle que des contacts ont été pris au printemps 2012 avec l'animatrice de la Clé Drac Romanche en ce sens et pour des projets à venir.

En ce qui concerne les nouveaux axes de travail, le Conseil d'Administration est favorable à l'exploration des nouveaux partenariats proposés. En ce qui concerne le projet de gestions pastorales des zones humides et tourbières en Belledonne, l'équipe est chargée de l'engagement de ce projet dans la mesure où il s'inspire des approches construites dans le cadre du projet "Agrifaune" en Belledonne (pour mémoire, monté avec la Fédération des Chasseurs et l'Office Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage). En ce sens, il conviendra de veiller à ce que les approches pastorales et environnementales se fassent "d'égal à égal", que les éleveurs, les propriétaires et autres acteurs économiques des alpages soient impliqués très en amont et respectés en tant que gestionnaires des espaces et des ressources pastorales.

1.7 Prochaine Assemblée Générale et prochains Conseils d'Administration

Le CA de la FAI du 30 mai 2012 a proposé que l'AG 2013 et le 2^{ème} salon des entrepreneurs en alpage se tiennent en Chartreuse, en partenariat avec le Parc Naturel Régional de Chartreuse, qui est en attente d'une date et d'un lieu. Pour le salon des entrepreneurs, certaines entreprises se manifestent déjà.

Calendrier des Conseils d'Administration à venir :

*-CA de validation des programmes d'améliorations pastorales et de fin d'année, le **mercredi 19 décembre 2012 à Rives, à la Maison de l'Élevage (GDS).***

1.8 Bilan de la journée des alpagistes 2012 au Charmant Som

La participation à la journée des alpagistes a été assez bonne, avec 60 personnes, des plus jeunes et des plus anciens. Cette fréquentation reste à renforcer.

Cette année, nous avons cherché à renforcer l'ordre du jour, en le centrant sur la valorisation économique des productions d'alpage. C'est à poursuivre.

A cette période, la fréquentation pour les éleveurs peut être difficile, en raison des périodes de congés.

La journée des alpagistes est un temps fort. Son organisation doit permettre de se retrouver avec un sujet stratégique.

2 COMPORTEMENT DE PREDATION DES VAUTOURS FAUVE

Les éleveurs ont décrit des comportements de prédation de la part des vautours fauve, depuis la fin du mois de juillet 2012.

2.1 Historique des témoignages

2.1.1 Sur l'alpage bovin du Sénépi

Fin juillet 2012, les éleveurs et le berger rapportent qu'un lot de 19 vautours a consommé un veau et la mère. Selon leur analyse, le veau, issu d'une petite génisse aurait été mort-né ou mort peu après la naissance. Les vautours ont consommé le veau, puis auraient tué la mère en mangeant la délivre, puis la matrice. La mère trop faible n'aurait pas pu réagir et a été éviscérée, elle serait morte d'une hémorragie, une grosse flaque de sang a été retrouvée à son arrière.

2.1.2 Sur l'alpage ovin de la Quarlie (Besse en Oisans),

Dimanche 12 août 2012, vers 11h00, une centaine de vautours environ a encerclé un petit troupeau de 100 brebis prêtes à mettre bas, tenues à l'écart du grand troupeau par les bergers. En encerclant le troupeau à pied, les vautours ont poussé le lot de bêtes dans un ravin du secteur des Clots "comme s'il y avait un chien" avant que les bergers n'aient pu intervenir. Les brebis sont tombées, les 3 mortes ont été consommées par les vautours.

2.1.3 Toujours sur l'alpage de la Quarlie,

Lundi 13 août vers 19h00, une trentaine de vautours ont encerclé une brebis, elle aussi un peu lourde et à l'écart du troupeau. Ils ont arrêté soudainement vers 19h30 et sont repartis avant que les bergers n'arrivent sur place ; la brebis n'a pas été tuée, mais elle avait des bourres de laine tirées.

2.1.4 Sur l'alpage ovin de la Quarlie (Besse en Oisans),

Le 22 août 2012, vers 18h00, une centaine de vautours environ a encerclé un petit troupeau de 30 brebis sur la couchade de la Tête du Vallon. Le lot de brebis a été encerclé par les vautours qui se déplaçaient en marchant.

Les brebis ont chargé les vautours et sont passées au travers du cercle qu'ils formaient. Les bergers n'ont pas eu le temps d'intervenir.

Pas de pertes comptées à cette heure.

2.1.5 Sur l'alpage ovin de la Quarlie (Besse en Oisans),

Le 23 août 2012, tôt dans la matinée, près de 150 vautours ont encerclé un petit troupeau de 30 brebis sous la Tête du Vallon. Le lot de brebis a été encerclé par les vautours qui se déplaçaient en marchant.

Les brebis ont chargé et ont pu sortir du cercle de vautours. Les bergers n'ont pas eu le temps d'intervenir.

Pas de pertes a priori, comptages en cours.

2.2 Démarches engagées par la FAI et partenaires

- Information de chaque incident par mail à Mairie de Besse, PNE, LPO, CGI, ONCFS, Denis REBREYEND ;
- Prise en considération par le PNE et visite sur le terrain le 16 ou 17 août 2012 ;
- Bibliographie faite par la FAI ;
- Échange téléphonique avec l'ONCFS (28/08/12), le Parc National des Ecrins (28/08/12) et envoi des récits des éleveurs et des films faits le 25 août à Besse – Alpage de la Quarlie ;
- Entretien avec le Chef du Service Scientifique du PNE le 18 septembre 2012.

Les contacts avec l'ONCFS et le PNE sont bons, il est convenu que la parole des éleveurs soit entendue et ne soit pas remise en question. La FAI a proposé de continuer à décrire les faits de manière la plus précise possible, avec autant que possible des images et données chiffrées. Il est également convenu avec le PNE d'assurer la meilleure présence possible auprès des éleveurs, que ce soit en termes de disponibilité ou de compétences complémentaires.

La FAI reste en relation avec les structures compétentes sur la question du vautour, afin de transmettre les témoignages des éleveurs et des bergers, de comprendre les causes des changements de comportements et d'être en mesure de les prévenir. Un article sera publié dans le prochain Echo des Alpes prévu pour fin octobre début novembre 2012.

2.3 Prédation du loup

Les pressions du loup ont été très fortes, notamment dans le Trièves où ce sont les exploitations agricoles qui ont été très violemment impactées. Les éleveurs sont à bout et très fatigués de ces pressions, ils considèrent que leur activité est en péril.

La FAI a adressé une lettre au Préfet de l'Isère lui demandant d'organiser un tir de prélèvement, restée sans réponse à ce jour.

La FDSEA a également engagé des démarches concernant ce tir de prélèvement. Une motion a été travaillée, allant dans le sens des éleveurs, elle sera mise au vote le 8 octobre.

Christophe MOULIN dresse le bilan chiffré provisoire des attaques (données FAI). Il est à ce jour de 158 bêtes tuées, 25 bêtes disparues.

Etat des prédatons du loup été 2012 (estimation début septembre 2012)

Massif / Territoire	Nombre de Troupeaux attaqués	Nombre d'Animaux tués	Alpages/Troupeaux concernés
Belledonne	7	37 (+46 en cours d'instruction)	Les 7 Laux (17+46?), L'Arpette (13), Combe Madame (1), Périoule (4), Pré de l'Arc (1 bov), La Pra (1)
Trièves	4	56	Patrick Rolland (13), Cordéac (10 + 1 bov), Charbonnier (32), Archat (1)
Oisans	3	9	Mizoën, Tire-Queue, Ornon
Vercors	9	41	Malleval (1), Rencurel (8), Bachasson (3), Lans en Vercors (3), Villard de Lans (1), Grande Cabane (14), Pré Peyret (1), La Chau (9), Lans (1)
hors grands massifs	4	15	
TOTAL	27	158 + 46 ?	

Florent SALVI propose que les informations liées aux prédatons soient diffusées dans le prochain Écho des alpages.

Synthèse des échanges du Conseil d'Administration : *Il faut remettre au centre de la biodiversité l'homme et l'élevage. Il faut entendre la parole des éleveurs et des bergers dans la difficulté face au loup. La démarche engagée doit permettre de contribuer à la discussion, voir d'engager des prélèvements des loups.*

Il faut articuler le discours sur le fait que les alpages contribuent à la protection de biotopes, des économies locales, et mobiliser aussi le public dans cet axe.

Dans un premier temps, un article faisant le point sera intégré dans le prochain Echo des alpages, portant à connaissance les chiffres relatifs aux prédatons.

3 SERVICES GROUPES EN ALPAGE

3.1 Situation des dépenses d'hélicoptages groupés et évacuation des animaux morts en alpage

L'enveloppe du CGI prévue pour les hélicoptages groupés de début de saison et l'évacuation des animaux morts en alpage devient insuffisante pour assumer la totalité des missions consacrées aux animaux accidentés.

Bruno CARAGUEL rappelle que la mobilisation par les responsables d'alpage du service d'évacuation des animaux morts en estive demeure très raisonnable, sur une enveloppe relativement stable depuis 20 ans. Il rappelle également que ne sont évacués qu'une faible partie des animaux morts, et toujours quand il y a des situations de mise en péril de la qualité des eaux, de risque de conflits d'usage ou autre risque avéré. Il rappelle également tout l'intérêt de ce service pour les relations entre les alpagistes, les élus des communes de montagne et les autres acteurs économiques utilisateurs des alpages. Les missions hélicoptées sont organisées à partir de l'appel du N° d'urgence de la FAI (04 76 71 10 25).

En 2011, la FAI a pris provisoirement à sa charge le dépassement budgétaire. Dans le printemps 2012, la FAI a pris contact avec les Services de la DDT afin de chercher des solutions techniques et financières afin de conserver le service.

En réponse, Marie-Agnès AMOS et Catherine GADAUD et l'équipe de la DDPP ont pris l'attache de FranceAgriMer (Etat) qui a répondu favorablement. Cette procédure a été testée à partir d'août 2012, en lien avec les équipes de la DDPP.

En termes d'obligations et de justifications, la DDPP doit fournir à l'organisme payeur FranceAgriMer un court argumentaire et doit préparer un arrêté préfectoral préalablement à l'envoi de la mission hélicoptée, ce qui s'est avéré lourd et long à mettre œuvre, malgré la très forte réactivité des services de la DDPP et la bonne relation avec la FAI.

Bruno CARAGUEL propose, pour limiter les temps administratifs et d'organisation, pour rester disponibles et réactifs face aux demandes d'urgence faites par les éleveurs, de mettre au point avec les services de l'Etat une organisation plus globale en convenant de modalités d'interventions et d'objectifs budgétaires. Elle pourrait comprendre des rapports réguliers, la possibilité de contrôles. La FAI se propose de prendre la responsabilité du lien avec les éleveurs demandeurs, de l'organisation administrative et technique de ces opérations d'évacuation, et ce en lien étroit avec la DDPP.

Afin de maintenir le service d'évacuation hélicoptée des animaux morts en alpage, la FAI et la DDPP proposent, pour améliorer l'efficacité de ce service, de traiter des points suivants :

-Simplifier la procédure de mobilisation de l'évacuation hélicoptée des animaux morts avec cette nouvelle organisation testée en 2012 ;

-Mobiliser FranceAgriMer pour le dépassement 2012 (pour près de 5.000 €), puis pour l'ensemble des missions hélicoptées d'animaux à partir de 2013 ;

-Préparer l'organisation pratique pour la saison 2013, y compris les coûts restant à la charge des bénéficiaires.

4 POINT SUR L'ACTUALITE DES ALPAGES

Les échanges relatifs à l'actualité des alpages ont eu lieu au cours du CA et sont mentionnés dans les différents chapitres du présent compte-rendu.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 18 h 00.

Budget Prévisionnel 2012

Produits

		montant financement	montant mobilisable en 2012	charges externes directement en lien avec les projets
total des	Conventions Pluriannuelles	158 776	156 356	45 043
total des	Subventions Ponctuelles	82 780	71 783	19 933
total des	AMO des TP	54 018	48 013	2 500
total des	Appuis Techniques	85 801	85 801	
total des	Prestations de Formation	29 629	28 319	1 680
total des	Etudes Diagnostics	78 949	70 122	4 312
total des	Prestations Diverses	125 693	116 622	9 700
total des	Autres Produits	81 700	81 700	2 000
TOTAL GENERAL		697 345	658 716	85 168

Budget Prévisionnel 2012 - Charges

Intitulé Charges	Montant Charges
Rémunérations, charges sociales et taxe sur les salaires 7 agents	397 487
Indemnités d'éloignement missions Jean-Marie Davoine (CESU)	1 000
Indemnités des stagiaires (36 mois)	13 334
MS contrat d'apprentissage 49% du SMIC (Magali 8,4 mois)	5 200
MS contrat d'apprentissage 49% puis 61% du SMIC (Alexis 4 mois)	3 000
Tickets restaurant (y compris prestation de service)	9 000
Déplacements, missions, réceptions (y compris administrateurs)	9 000
Indemnités de remplacemnt des administrateurs en mission FAI	5 000
Loyer, Electricité, Fuel, Entretien + maintenances	11 000
Télécommunications et Affranchissements + maintenances	14 000
Fournitures bureau, info, photo, doc, colloques, Petit Matériel	5 500
Maintenance informatique + copieur couleur/fax (loyer + maintenance)	11 500
Location des véhicules	18 000
Entretien des véhicules	5 000
Frais de carburant et péages	15 000
Honoraires commissaire aux comptes	4 100
Personnels intérimaires	-
Assurances (véhicules, bureaux, info... + RC)	3 700
Communication / Prospection / Cotisations et Dons	1 000
Achats groupés	-
TOTAL des charges externes directement en lien avec les projets DONT prestations d'hélicoptages (HELISAF, HDF)	85 168
PROV risque de pertes de recettes sur arrêts maladie (obj 10000 sur 5 ans)	2 000
PROV pour renouvlt mat. info. et outils de relevés de terrain SIG	1 000
PROV pour formation équipe FAI (jrnées non facturables + déplts)	2 500
Services bancaires	500
Frais financiers	1 500
Dotation aux amortissements	24 500
Constitution de fonds propres	10 000
TOTAL DES CHARGES	658 989 €